



## Résultat 1

# **Bonne connaissance des méthodologies utilisées par l'Office des Changes**

Mlle Jamila SAAJI, Office des Changes  
M. Hervé GRANDJEAN, Conseiller Résident de Jumelage – Banque de France

Séminaire de Clôture du jumelage  
Rabat, mardi 29 janvier 2013

MA09/ENP-AP/FI16

Programme géré par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et financé par l'Union Européenne



## Plan de la présentation

Le résultat 1 comprend les deux groupes d'activité suivants :

**1. Trois activités **horizontales** qui couvrent tout le domaine des statistiques des échanges extérieurs :**

Activité 1 : Analyse des méthodologies

Activité 2 : Concevoir et définir des métadonnées

Activité 3 : Informations utilisateurs

**2. Deux activités **spécifiques** qui concernent des points méthodologiques des statistiques du commerce extérieur :**

Activité 4 : Ventes en consignation

Activité 5 : Estimation CAF-FAB



## Activité 1 : Analyse des méthodologies (1/6)

### Résultat 1

#### Activité 1

Champ de l'analyse

Objectif

Démarche

Diagnostic

Recommandations

Le champ d'analyse des statistiques des échanges extérieurs, qui retrace les opérations entre résidents et non-résidents, concerne les trois domaines statistiques suivants :

1. Commerce extérieur (CE) : importations/exportations ;
2. Balance des Paiements (BP) : flux ;
3. Position Extérieure Globale (PEG) : stocks



## Activité 1 : Analyse des méthodologies (2/6)

### Résultat 1

#### Activité 1

Champ de l'analyse

Objectif

Démarche

Diagnostic

Recommandations

Analyser les méthodologies utilisées par l'Office des Changes (OC) pour dresser un diagnostic sur la qualité de son système d'information statistique en vue d'intégrer les nouvelles recommandations internationales édictées par :

- le FMI dans la 6ème édition du manuel de la BP (2008) ;
- les Nations Unies en matière de CE (2010) et de comptabilité nationale (2008).



## Activité 1 : Analyse des méthodologies (3/6)

### Résultat 1

#### Activité 1

Champ de l'analyse

Objectif

Démarche

Diagnostic

Recommandations

Les travaux ont consisté à analyser, outre le cadre légal de la mission statistique de l'OC, les trois étapes suivantes de chaque volet statistique (CE, BP et PEG) :

- Collecte des informations ;
- Traitement statistique ;
- Diffusion des données.



## Activité 1 : Analyse des méthodologies (4/6)

### Résultat 1

#### Activité 1

Champ de l'analyse

Objectif

Démarche

Diagnostic

Recommandations

Le cadre réglementaire permet à l'OC de collecter toutes les informations nécessaires auprès des opérateurs pour élaborer les statistiques des échanges extérieurs.

Le système statistique de l'OC est en mesure d'intégrer, dans les délais impartis, les nouvelles recommandations internationales dans la mesure où il est doté de nombreuses qualités :

- qualité des données collectées en termes de règlements ;
- traitements statistiques adaptés ;
- large diffusion des données appréciée des utilisateurs.



## Activité 1 : Analyse des méthodologies (5/6)

### Résultat 1

#### Activité 1

Champ de l'analyse

Objectif

Démarche

Diagnostic

Recommandations

Les principaux **axes d'amélioration** du système d'information statistique sont les suivants :

- mesure des flux en termes de transactions (à partir d'enquêtes auprès des entreprises) et non plus en termes de règlements (comptes rendus bancaires) ;
- vérification systématique de la cohérence entre les flux (BP) et les stocks (PEG) : élément central du 6<sup>ème</sup> Manuel de la BP du FMI.



## Activité 1 : Analyse des méthodologies (6/6)

### Résultat 1

#### Activité 1

Champ de l'analyse

Objectif

Démarche

Diagnostic

Recommandations

Suite aux **recommandations du jumelage**, l'organigramme du Département des Statistiques des Echanges Extérieurs (DSEE) a été modifié pour :

- créer une structure ad hoc pour gérer les enquêtes auprès des entreprises ;
- mettre en place un corps d'enquêteurs pour aider les entreprises à répondre aux questionnaires de l'OC.



## Résultat 1

### Activité 2

Rappel

Réalisations

Résultats  
liés à  
l'activité

## Activité 2 : Concevoir et définir des métadonnées (1/2)

- Essor du thème des métadonnées dans les années 2000 pour des besoins de comparabilité et de qualité des données (La norme internationale SDMX (Statistical Data and Metadata eXchange) recommandée par le FMI et Eurostat).
- Les métadonnées sont des informations spécifiques qui visent à faciliter la lisibilité et l'accessibilité des données statistiques aux utilisateurs. Elles permettent, notamment, d'expliquer :
  - le **contenu** des données (exemple : données brutes ou corrigées des variations saisonnières) ;
  - la **qualité** des données (exemple : données définitives ou provisoires) ;
  - la **structure** des données : noms de domaines (exemple : BP, CE, PEG), types de données (exemple : flux, encours...),...



## Résultat 1

### Activité 2

Rappel

Réalisations

Résultats liés à l'activité

### Activité 2 : Concevoir et définir des métadonnées (2/2)

Cette activité a permis d'enrichir le système d'information actuel de l'OC par la mise en place d'un module de métadonnées, qui constitue un dispositif clé du nouveau système.

Deux résultats du jumelage en liaison avec l'activité 2 :

- Les principales métadonnées ont été décrites et regroupées dans le manuel interne des procédures (Cf. Résultat 2 du jumelage) ;
- Deux études, l'une fonctionnelle et l'autre technique, ont été réalisées notamment dans le but d'intégrer les métadonnées dans le système d'information statistique de l'OC (Cf. Résultat 4 du jumelage).



## Résultat 1

### Activité 3

#### Objectif

Cette activité porte sur la lisibilité et l'accessibilité, à un plus large public, des publications statistiques de l'OC (support papier et site web)

#### Résultats

Dans le cadre de cette activité, des recommandations ont été formulées sur certaines publications statistiques de l'OC.



## Résultat 1

### Activité 4

Rappel

### Activité 4 : Ventes en consignation (1/2)

L'exportation en consignation consiste à expédier les produits périssables (fruits et légumes) notamment vers les pays de l'Union Européenne dans l'intention de les vendre sur le marché au meilleur prix. Le prix de vente de ces produits n'est donc connu qu'après leur vente effective.

Cette situation sur les statistiques du CE conduit à réviser sensiblement le montant des exportations de ces produits lorsque la valeur déclarée est connue.

Objectif

Elaborer une méthode permettant d'anticiper les valeurs des ventes en consignation par une estimation appropriée.

Résultats



## Résultat 1

### Activité 4

Rappel

Objectif

Résultats

### Activité 4 : Ventes en consignation (2/2)

La recommandation proposée dans le cadre du jumelage a permis à l'OC de disposer d'un prix de référence améliorant la qualité des statistiques du CE.

La méthode consiste à évaluer les ventes en consignation à partir des prix pratiqués sur les marchés européens. Cette information est disponible quotidiennement dans une base de données accessible par l'OC sur internet.



## Résultat 1

### Activité 5

Rappel

Objectif

Recommandations

### Activité 5 : Estimation CAF-FAB (1/2)

Conformément aux normes internationales appliquées aux statistiques du CE, les importations de biens sont établies CAF (Coût Assurance Fret) et les exportations de biens FAB (Franco A Bord).

Pour la BP, les importations doivent être évaluées FAB, déduction faite des frais de transport qui sont enregistrés dans la rubrique des services.

Pour assurer le passage des statistiques du CE à celles de la BP, les frais de transport font l'objet d'une estimation à partir de données provenant des entreprises importatrices.



## Résultat 1

### Activité 5

Rappel

Objectif

Recommandations

### Activité 5 : Estimation CAF-FAB (2/2)

Elaborer une méthode permettant de calculer le taux de passage CAF-FAB conformément aux méthodes et pratiques européennes.

Mise en place d'un dispositif basé sur les données douanières pour estimer les frais de transport qui sont liés aux évolutions de la conjoncture internationale. Conformément aux bonnes pratiques, le ratio à appliquer fera l'objet d'une révision régulière (2 à 3 ans).



## Merci de votre attention

Contacts :

[herve.grandjean@banque-france.fr](mailto:herve.grandjean@banque-france.fr)  
[saaji@oc.gov.ma](mailto:saaji@oc.gov.ma)

MA09/ENP-AP/FI16

Programme géré par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et financé par l'Union Européenne